

PROVINCE
de
HAINAUT

COMMUNE
de
HAM-SUR-HEURE-NALINNES

Royaume de Belgique

ETAT CIVIL

Extrait d'Acte de DECES N° 90

Le présent extrait est délivré exclusivement pour :

1. Cause d'indigence constatée le 19 par certificat de M. le Bourgmestre de
2. Renseignement administratif
3. Affaire militaire
4. Le Service de la Caisse d'Epargne et de Retraite
5. Allocations familiales
6. Servir en vertu de la loi Hypothécaire
7. Lois sociales
8. Pension de vieillesse
9. Chômage involontaire
10. Le Fonds national des Etudes
11. Dommage de guerre
12. Etre annoté aux registres de la population (A.R. 30-12-1900)
13. Servir en matière de pension militaire
14. Caisse de Prévoyance des ouvriers mineurs
15. Accidents de travail

Paraphé conformément à l'article
44 du Code Civil ⁽¹⁾

⁽¹⁾ seulement pour les pièces jointes au double des registres de l'état civil à déposer au Greffe du Tribunal.

Des registres de l'Etat Civil de cette Commune a été extrait ce qui suit :

Le six décembre deux mille quinze, est décédé à Ham-sur-Heure-Nalinnes, en son domicile : **Gaspard Michel Christian Gilbert Ghislain**, né à Montigny-le-Tilleul, le premier mars mil neuf cent quarante-huit, domicilié et résidant à Ham-sur-Heure-Nalinnes (Ham-sur-Heure), rue Ranwez, 52, époux de **Canivet Marie-Rose Eliane Georgette Ghislaine**, mariés le 25/02/1972.....

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré sur papier libre pour la raison reprise sous le numéro 7

Délivré le 7 décembre 2015.
L'Officier de l'Etat Civil,



Y. Mallet
Yvonne TOUSSAINT-MALLET

NOTE : Les extraits des registres de l'état civil destinés à l'intérieur du Royaume ne doivent plus être légalisés (loi du 2 juin 1894)



#12684
GASPARD
MICHEL

ACTE DE DECES BELGE